



## CFTC AUTOROUTES : L'homme au coeur de nos préoccupations

Dans la perspective de la poursuite des négociations lors d'une prochaine commission paritaire nationale, la CFTC a écrit au Président de la commission sociale de l'ASFA pour l'informer de son positionnement axé intégralement sur **la place de l'homme qui doit être au cœur des négociations et de nos préoccupations.**

### LES PRINCIPAUX POINTS FORMULES

*nos idées  
passent  
à l'action !*  
CFTC

#### HANDICAP

Demande d'un **état des lieux** des usages, des pratiques et des accords en vigueur concernant notamment les salariés en situation de handicap suite à leur activité professionnelle. Il nous semble indispensable d'étudier toutes les pistes permettant d'assurer le suivi de l'état de santé des salariés dont le travail comporte un fort risque. Pour cela, la CFTC proposera que **la médecine du travail ainsi que les CHSCT** puissent bien plus encore qu'actuellement devenir les **acteurs** mais aussi les **partenaires** de cet objectif commun. Il est nécessaire de pouvoir étudier et réfléchir aux démarches anticipatives, préventives mais aussi aux contrôles et autres suivis possibles sur ce plan. Les salariés handicapés doivent **bénéficier systématiquement d'un reclassement** dans l'entreprise.

#### SENIORS

La CFTC estime que l'expérience des seniors constitue une véritable valeur ajoutée pour l'entreprise. **La CFTC souhaite que les compétences et les connaissances acquises au fil du temps soient recensées dans le cadre des négociations à venir et donnent lieu à une véritable reconnaissance de la part de la société.** Par ailleurs, **les dispositions visant à transmettre le savoir entre les générations de salariés doivent être améliorées.** Des réflexions doivent être menées particulièrement sur le recours au tutorat et les aménagements de postes.

#### DIVERSITE SOCIALE

**La sensibilisation du plus grand nombre par la formation/information** doit être poursuivie sous des formes restant bien évidemment à définir par la négociation au sein des différentes sociétés.

#### EGALITE PROFESSIONNELLE

**Vers un rapprochement des droits entre salariés mariés et pacsés.** La CFTC souhaite que les droits des salariés évoluent en même temps que les mentalités. Le PACS fait désormais partie de la vie de tous les jours. Les droits de ses bénéficiaires doivent progresser.



INFORMATION

Pour information 4 groupes de travail paritaires se réuniront respectivement:  
- le 30 avril, de 9 heures 30 à 12 heures 30, sur l'égalité entre les femmes et les hommes;  
- le même jour, de 14 heures à 17 heures, sur l'emploi des salariés handicapés;  
- le 12 mai, de 9 heures 30 à 12 heures 30, sur l'emploi des seniors;  
- ce même jour, de 14 heures à 17 heures, sur l'égalité de traitement et la diversité

**Rapprochez-vous des délégués CFTC de vos entreprises respectives si vous souhaitez des explications complémentaires sur les propositions de la CFTC**



**TOUS UNIQUES,  
TOUS UNIS!**